

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

⌚ OBJECTIFS

- Connaitre les éléments fixant le cadre juridique de son intervention dans son entreprise, en dehors de son entreprise et être capable de mobiliser ses connaissances du cadre juridique lors de son intervention
- Etre capable de reconnaître sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement, de supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même
- Etre capable de transmettre aux secours appelés, ou à la personne pour alerter, les éléments du message, en respectant les consignes pour assurer une transmission efficace
- Etre capable de mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée, de vérifier par l'observation l'atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l'évolution de l'état de la victime jusqu'à sa prise en charge par les secours spécialisés
- Etre capable d'identifier qui informer en fonction de l'organisation de la prévention de l'entreprise et de définir les différents éléments relatifs à la situation dangereuse, les transmettre à la personne identifiée et rendre compte

CONTENU DE LA FORMATION

Domaine de compétences n°1 : Intervenir face à une situation d'accident de travail

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée

Domaine de compétences n°2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

En vue de l'obtention du certificat SST, deux épreuves certificatives sont organisées par le formateur en fin de formation.

⌚ Durée

Formation initiale : 2 jours
Maintien et actualisation des compétences (MAC) : 1 jour

⌚ Tarif

Inter : Formation initiale : 600 €
Maintien et actualisation des compétences (MAC) : 300 € (déjeuner compris)

Intra : nous consulter

📅 Dates

Form. initiale : 03 & 04 avril 2026
MAC : 31 mars 2026

📞 Contact

05 49 32 38 64
of@melioris.fr

👤 POUR QUI

Tout public

💼 INTERVENANTE

- Sabrina JULLIEN, formatrice SST certifiée INRS

⚙️ MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques et pratiques
- Mises en situation sous forme de cas concrets
- Travail en groupe

🔗 EN SAVOIR PLUS

- Formation en présentiel
- 10 personnes maximum
- Le certificat a une **durée de validité de 2 ans**, au terme, un temps de maintien et actualisation des compétences est nécessaire.

☰ PRÉREQUIS

Aucun prérequis pour la formation initiale